



Les D.P. se sont réunis...

Vos questions... du 23 mars 2010

Les "réponses" de la Direction

PLACES DE PARKING

Question du mois de janvier restée sans réponse :

Nous vous demandons une réattribution des places de parking pour les représentants du personnel, les quelques places actuelles étant souvent prises par des sociétés extérieures.

Direction :

Actuellement il existe 2 places, une pour le secrétaire du CE et une pour les DP. Nous sommes prêts à dégager 5 places de parking au total pour les représentants du personnel, une pour le secrétaire du CE et une pour chaque Organisation Syndicale.

Ce qu'en pense la CFDT :

Nous apprécions cette réponse positive à notre question qui était restée longtemps "bottée en touche" pour diverses raisons. Le quotidien de nos élus sera facilité pour tous leurs déplacements intra et extra muros.

COMMUNICATION

Depuis ce début d'année, une nouvelle forme de communication se met en place à Argonay: "le déjeuner débat". Certaines personnes, nous posent la question de savoir si la participation est obligatoire, et si elle ne l'est pas, quelles seraient les répercussions d'un refus?

Direction :

Le Directeur considère ce moment d'échanges important mais souligne que la participation n'est pas obligatoire, il s'agit d'une invitation. Il n'y aura pas de répercussions en cas de refus et les personnes concernées ne sont pas tenues de se justifier.

Ce qu'en pense la CFDT :

Depuis des années, la CFDT a mis en évidence à ARGONAY que la vision du climat de l'entreprise coté Direction était différente de la base et cela était dû à un filtre "hiérarchique".

Ces rencontres non soumises à la censure sont pour nous une opportunité de "déliier les langues" sur certains sujets trop souvent restés tabous. Chacun reste libre de participer ou non en fonction de ses convictions.

RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

Quelques salariés nous font part de leurs inquiétudes quant à leur avenir. Certains évoquent la suppression de leur poste, d'autres une mutation interne quasi obligatoire. D'autres encore perçoivent des projets de réorganisation de leur secteur, etc.

Cette situation dénote fortement avec le climat de confiance qui s'était instauré au fil des années passées et génère un mal être. Situation paradoxale au moment même où un accord sur la prévention du stress est en cours de négociation.

Comment comptez-vous concilier vos réorganisations tout en préservant le climat social ?

Direction :

La réorganisation est un sujet à aborder au CE et les conditions de travail avec les DP.

La structure n'étant pas adaptée au site d'ARGONAY l'objectif de la Direction est de baisser progressivement le taux de non spécifiques/ spécifiques le plus bas possible .A ce jour le climat social n'est pas préoccupant.

Ce qu'en pense la CFDT :

Sur le fond cette réorganisation est peut-être justifiée, mais sur la forme il nous apparaît que les relations sont de plus en plus tendues. La CFDT restera vigilante sur les impacts humains que pourront générer cette réorganisation. Toutes personnes touchées ne devront pas hésiter à contacter les représentants du personnel.

MEDECIN DU TRAVAIL

Avec l'augmentation des cas de "troubles psychosociaux" générée par le climat qui règne dans l'entreprise, l'absence d'un médecin à demeure sur le site ne permet pas d'assurer un accompagnement permanent de ces personnes. Comment envisagez-vous de remédier à ce manque ?

Direction :

Une pénurie de médecins du travail sur le département ne permet pas son remplacement. Son retour est prévu pour mi-juin. En attendant les visites obligatoires sont assurées par un homologue de la société pour le reste il y a l'infirmière et l'assistante sociale.

Ce qu'en pense la CFDT :

Sans remettre en cause les compétences de chacun la présence d'un médecin du travail nous semble être indispensable .